

**CENTRE DE TRADUCTION ET DE  
TERMINOLOGIE JURIDIQUES (CTTJ)**

Faculté de droit  
Université de Moncton, campus de Moncton

**RAPPORT ANNUEL  
au 30 avril 2013**

**PRÉSENTÉ AU  
SÉNAT ACADÉMIQUE**

Téléphone : 506-858-4145 Télécopieur : 506-858-4102  
Courriel : [cttj@umoncton.ca](mailto:cttj@umoncton.ca) Site Web : [www.umoncton.ca/cttj](http://www.umoncton.ca/cttj)

**1. BILAN**

a) *Objectifs fixés pour 2012-2013 et résultats obtenus*

**(i) Poursuivre l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law.**

- Dans le cadre du réseau des centres de jurilinguistique rattachés aux universités de Moncton, d'Ottawa, McGill et du Manitoba, nous avons collaboré à l'avancement des travaux de normalisation du vocabulaire de la common law du côté du **droit de la famille**. Le CTTJ coordonnait ces travaux pour le réseau. Le *Lexique du droit de la famille (common law)* a paru en mars 2013 dans la série des bulletins de terminologie du Bureau de la traduction du Canada. On peut le consulter à l'adresse <http://www.btb.gc.ca/publications/gratuit-free/famille-family/famille-family.pdf>.

- Nous avons poursuivi les travaux de révision et d'enrichissement de JURITERM (la banque terminologique de la common law, œuvre du CTTJ), qui est consultable sur le site Web du CTTJ. Nos recommandations paraissent également dans la banque de terminologie TERMIUM du gouvernement fédéral.

**(ii) Travailler à l'avancement de la jurilinguistique française.**

- Le Centre a poursuivi la rédaction du *Juridictionnaire* (recueil des difficultés et des ressources du français juridique) et revu l'ensemble de l'ouvrage. Le *Juridictionnaire* est consultable gratuitement en ligne sur le site du CTTJ et figure également parmi les aides à la rédaction sur le site de TERMIUM PLUS.
- Le Centre a poursuivi la diffusion des *Actualités jurilinguistiques* sur son site Web.

(iii) **Apporter une aide aux personnes soucieuses de s'exprimer correctement en français juridique.**

- Le Centre a fourni des services d'aide à la rédaction juridique et donné des séances d'information sur les outils disponibles à cette fin.

(iv) **Contribuer de façon générale à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs public et privé.**

- Le Centre a continué d'assurer, pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick, la traduction des **décisions judiciaires** publiées dans les deux langues officielles. Parmi ses autres travaux à contrat, il a aussi traduit plusieurs **lois, règlements et règles**, notamment pour le compte du gouvernement de la Saskatchewan et de divers ordres professionnels, ainsi que des **arrêtés municipaux**, et fourni des **services d'expert** en jurilinguistique, notamment au gouvernement de la Colombie-Britannique et au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien concernant les accords avec des peuples autochtones.

(v) **Collaborer avec d'autres organismes à la réalisation d'objectifs communs.**

- Le Centre a collaboré avec les trois autres centres de jurilinguistique au pays, notamment en matière de formation en justice, de normalisation du vocabulaire français de la common law et de diffusion des outils jurilinguistiques.
- Il a continué de s'intéresser de près au développement de la profession et de l'industrie langagières au Nouveau-Brunswick et au Canada, notamment par sa participation active au sein de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick et de Traduction NB Translation.

b) *Mandat du Centre*

Créé par la Faculté de droit en 1979, le CTTJ a reçu pour mission de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la common law en français.

Le CTTJ assure ainsi aux collectivités francophones du pays un accès accru aux services juridiques dans leur langue, tout en collaborant, à l'échelle mondiale, à l'avancement du français dans les institutions juridiques et les échanges commerciaux.

c) *Ressources humaines et infrastructure*

**Gérard Snow**, C.M., trad. a., avocat, occupait les fonctions de directeur du Centre et de terminologue principal, et collaborait aux travaux de révision et de traduction. **Cécile Bourque** était responsable des services administratifs. Avec la doyenne de la Faculté, ils formaient le **comité de gestion**.

**Gisèle McIntyre-Thériault**, trad. a., était réviseuse principale pour les décisions judiciaires. **Martine Deniger**, trad. a., était lectrice-correctrice et traductrice. **Nadine Langis**, trad. a., était traductrice et juriste-conseil. **Denise Richard-LeBlanc**, trad. a., collaborait aux travaux de révision. **Micheline Boudreau** était traductrice-terminologue. Nous avons embauché **Karine McLaren** comme traductrice. Le secrétariat était assuré par **Debbie Maillet** et, à deux jours par semaine, par **Josette Mallet**. Un ancien employé, **Jacques Picotte**, trad. a., a poursuivi l'œuvre du *Juridictionnaire*. Nous avons une adjointe de recherche : **Delaney Clarke**.

Plusieurs autres jurilinguistes collaborent à nos travaux de recherche et de traduction à titre de consultants ou de pigistes.

Le directeur est membre d'office du sous-comité consultatif « Accès à la justice dans les deux langues officielles » du ministère de la Justice du Canada. Nadine Langis était membre du comité scientifique de l'Observatoire international des droits linguistiques et Gisèle Thériault était membre du conseil d'administration de Traduction NB Translation.

Le Centre était conseillé par un **comité d'orientation** que préside la doyenne de la Faculté de droit. Le comité était composé, en outre, du vice-doyen de la Faculté, du directeur du CTTJ, du directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques, du directeur du Département de traduction et des langues, d'une représentante du personnel du CTTJ, d'un représentant du corps professoral de la Faculté et de représentants des associations de juristes francophones du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, du Barreau du Nouveau-Brunswick et du ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse et un représentant de l'Office des affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse.

Installé au troisième étage du pavillon Adrien-J.-Cormier, le CTTJ a accès à une technologie de pointe et à une vaste documentation.

d) *Activités de recherche et de développement*

**(i) Programmes et projets principaux de recherche et de développement**

Grâce au soutien financier de Justice Canada, le CTTJ a pu continuer d'élaborer une terminologie française de la common law, notamment en participant aux travaux de normalisation à l'échelle nationale, en enrichissant sa banque de terminologie, en poursuivant la rédaction du *Juridictionnaire* et en actualisant ses produits.

**(ii) Diffusion de la recherche**

Les produits suivants peuvent être consultés sur le site du CTTJ ([www.cttj.ca](http://www.cttj.ca)) :

- (1) **JURITERM** (banque terminologique de la common law), qui compte près de 15 000 entrées. Consultable soit en version intégrale (sur abonnement) ou en version abrégée (gratuitement).

- (2) Le *Juridictionnaire* (recueil des difficultés du français juridique).  
Disponible en outre sur TERMIMUM PLUS.
- (3) Le *Répertoire des appellations en usage dans les régimes de common law* (anglais-français).
- (4) Les *Actualités jurilinguistiques*.
- (5) La *Liste d'outils linguistiques pour la traduction juridique au Canada*.
- (6) La *Liste des monographies et articles sur la jurilinguistique française*.
- (7) Les dossiers terminologiques servant aux travaux de normalisation.

e) *Autres activités*

En plus d'effectuer des travaux de recherche, le CTTJ fournit à contrat des services de traduction, d'adaptation et de consultation comme ceux mentionnés plus haut.

f) *Financement*

Les travaux **de recherche et de publication** sont subventionnés, pour la plupart, par le ministère de la Justice du Canada dans le cadre du Fonds d'appui à l'accès à la justice, tandis que les services **de traduction et d'expertise** sont généralement fournis à contrat. Les recettes du CTTJ au dernier exercice ont été de 226 823 \$ en subventions et de 917 836 \$ en contrats, pour un total de 1 144 659 \$.

## 2. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le CTTJ prévoit poursuivre dans la voie actuelle, contribuant toujours à la promotion de l'égalité linguistique et à l'aménagement du français en matière de services juridiques.

## 3. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2013-2014

a) *Poursuivre l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law.*

- (i) Le Centre continuera de collaborer aux travaux de normalisation PAJLO et de coordonner ces travaux à l'échelle nationale.
- (ii) Le Centre continuera d'enrichir son fonds terminologique à la lumière, notamment, des travaux de normalisation, et de le diffuser sur JURITERM.
- (iii) Le Centre continuera de collaborer avec la Bibliothèque Michel-Bastarache à l'intégration de la common law en français au Répertoire des vedettes-matière de l'Université Laval.

b) *Travailler à l'avancement de la jurilinguistique française.*

Le Centre poursuivra la rédaction du *Juridictionnaire* et la diffusion des *Actualités jurilinguistiques*.

- c) *Apporter une aide aux personnes soucieuses de s'exprimer correctement en français juridique.*

Le Centre continuera de fournir des services d'aide à la rédaction juridique et de donner des cours de français juridique.

- d) *Contribuer de façon générale à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs public et privé.*

Le Centre continuera de fournir des services de traduction, d'adaptation, de révision et de conseil.

- e) *Collaborer avec d'autres organismes à la réalisation des objectifs.*

Le Centre continuera de collaborer avec l'Observatoire international des droits linguistiques, le CRLA et les autres centres de jurilinguistique, et de s'intéresser au développement de la profession et de l'industrie langagières au Nouveau-Brunswick et au Canada.

#### 4. REMERCIEMENTS

Nous remercions l'Université et la Faculté de droit ainsi que Justice Canada et Traduction NB de leur appui indéfectible aux travaux du CTTJ dans le domaine de la jurilinguistique appliquée. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous constatons que nos travaux servent, de par leur qualité et leur utilité, au rayonnement de notre université et à l'avancement de la société acadienne et de la francophonie canadienne.

Le directeur du CTTJ,



Gérard Snow